#### Ligue de Normandie de Kick BOXING MUAY THAI et DA

# STAGE de Formation de JEUNE JUGE ARBITRE FFKMDA (à partir de 14 ans)

### Date du stage: 11 et 12 Janvier 2020

Lieu: Dojo Clubs Echecs Arts Martiaux, rue Georges Brassens 76700 Gonfreville L'Orcher

Type de formation et discipline : BJJA KICK BOXING

Les juges et arbitres permettent et assurent le bon déroulement des compétitions. Ils sont le garant de l'application des règles fédérales.

Ainsi, ils doivent être particulièrement bien formés <u>et se</u> <u>recycler régulièrement</u> afin de pouvoir être à même de tenir et d'assumer avec la plus grande efficacité les tâches qui leur sont dévolues.

La FFKMDA met tout en œuvre pour assurer des formations complètes et de qualité.

Les unités de formations (11) de chaque diplôme peuvent être transversales ou spécifiques. Elles se déclinent en savoir, savoir-être et savoir-faire. Les ligues proposent les formations suivantes :

Le Jeune Juge Arbitre (BJJA). Le Juge Arbitre Régional (BJAR). L'opérateur Scoring Machine.

#### Conditions de participation de base :

- Etre âgé d'au moins 14 ans (BJJA). ou 16 ans (BJAR).
- Etre licencié à la FFKMDA
- Etre titulaire du PSC1 ou équivalent (joindre la copie) / sauf BJJA

#### **Condition d'inscription :**

Droits d'inscription:

BJJA: 100 euros (KB 2 Journées).

Horaires prévisionnels : - 09 h 00 - 12 h 00. - 13 h 30 - 17 h 30.

Date limite d'inscription : 04/01/2020

Stage limité à 26 stagiaires (Les 26 premiers dossiers complets seront retenus)

DOSSIER D'INSCRIPTION à renvoyer à :

Ligue de Normandie de la FFKMDA Chez Mr Argentin Alain 10 rue de Turgauville 76700 Gonfreville L'Orcher

## FICHE DE RENSEIGNEMENT DU STAGIAIRE (obligatoire)

	Madame, Mademoiselle, Monsieur			
	Votre nom de naissance			
	Vos prénoms			
	Numéro Licence			
	Nom du Club			
	Votre date de naissance			
	Votre nationalité			
	Adresse:			
	Code postal:	Commune:		
	Tel portable :			
	Email :			
Votre	e formation choisie			
La for	mation est assurée par les responsables de l	'arbitrage.		
	Diplôme souhaité*	Discipline**	Lieu	
	A ou BJAR ou OPERATEUR ek boxing / Muaythaï / Pancrace			
<u>Votro</u>	<u>e règlement</u>			
	Droit d'inscription			
	N° de chèque			
	euros à l'ordre de la ligue			
l				
[	Si Hébergement (le cas échéant)			
	N° de chèque			
	euros à l'ordre de la ligue			

## ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e):	
M'engage sur l'honneur à suivre la formation complète du d	iplôme de juge arbitre choisi.
L'attribution du diplôme sera définitive quand toutes les unit participation aura été complète et active, l'examen réussît ( stage.	
J'autorise la ligue de Normandie de Kick boxing Muaythaï cette formation, pour toutes communications liées à la promfédéral	<b>C</b> 1
Fait àLe	
Signature du stagiaire :	

#### REGLEMENTATION SUR LES STAGES FEDERAUX

- 1) Les stages sont dirigés par les cadres d'Etat ou fédéraux titulaires du DESJEPS et/ou DEJEPS et/ou BPJEPS. Également par les juges et arbitres diplômés et responsables des disciplines.
- 2) Les stages s'adressent aux licenciés à la FFKMDA.
- 3) La licence devra être **OBLIGATOIREMENT** présentée lors de l'ouverture du stage.
- 4) Toute personne ne pouvant pas participer activement aux heures de formation pratique et théorique, ne pourra pas s'inscrire et participer à la formation.
- 5) Toute personne qui perturbera le bon fonctionnement du stage pourra être exclue sur décision du directeur de stage, sans pouvoir prétendre à une quelconque indemnité.
- 6) Toute dégradation du matériel sera à la charge des responsables de ces faits.
- 7) La fédération ou la ligue se réserve le droit d'annuler un stage si le nombre des participants est insuffisant. Dans ce cas, les stagiaires inscrits se verront rembourser la totalité de leurs frais d'inscription.
- 8) Une attestation de stage sera délivrée à l'issue de chacun des stages à la demande des stagiaires.

#### REGLEMENTATION SUR LES CONDITIONS D'INSCRIPTION

- 1) Respecter les conditions particulières de participation existant pour chaque stage (pré requis / voir le guide des formations)
- 2) Utiliser une fiche d'inscription par stage et par personne
- 3) Les dates limites d'inscription doivent être impérativement respectées.
- 4) Aucune demande d'inscription effectuée par téléphone ou sur papier libre ne pourra être prise en compte.
- 5) Toute résiliation doit être faite par courrier. <u>Dans tous les cas, les frais de constitutions de dossier correspondant aux droits d'inscription seront retenus pour tout désistement à moins de 10 jours du 1<sup>er</sup> jour de stage.</u>
- 6) Pour le chèque concernant les frais d'inscription, il ne sera encaissé qu'au premier jour de stage
- 7) Il est obligatoire de joindre une photocopie de votre diplôme de secourisme avec l'inscription (sauf BJJA). Dans le cas contraire l'inscription ne sera pas prise en compte.
- 8) Pour toutes les arrivées anticipées et les départs retardés, le stagiaire en hébergement prend directement contact avec l'établissement d'hébergement (réservations et règlements)